

LAFARGE RELEVE SA PROPOSITION DE DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration de Lafarge propose de fixer le dividende ordinaire 2015 à €1.27 par action. Cet ajustement fait suite à l'annonce par Holcim de son dividende et vise l'homogénéisation des dividendes devant être payés par Lafarge et Holcim comme prévu par les accords signés entre Lafarge et Holcim le 7 juillet 2014.

Le Conseil d'Administration, dans le contexte du projet de fusion, a également décidé de proposer l'accélération du paiement du dividende 2015 par rapport à la pratique habituelle de Lafarge. Le détachement du dividende interviendrait le 8 mai 2015 avec une mise en paiement le 12 mai 2015.

Ces propositions seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 7 mai 2015.

INFORMATIONS GENERALES

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

CONTACTS

RELATIONS PRESSE

Lafarge.press@lafarge.com

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47
Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83
Mélanie Coviaux: +33 (0)1 44 34 18 18
Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70

RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71
Stephanie.billet@lafarge.com
Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51
Michael.bennett@lafarge.com
Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com